

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
37 AVENUE DE LA GARE – 70290 CHAMPAGNEY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 24 JANVIER 2015**

Nombre de membres en exercice : 30
Date des convocations : 13/01/2015
Date d'envoi des convocations : 19/01/2015
Date d'affichage : 19/01/2015

L'an deux mille quinze, le 24 janvier à 9 heures 30, les membres composant le Comité du Syndicat se sont réunis à la salle du Conseil de la mairie de Champagny, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Roland GERMAIN.

Etaient présents : MM. GERMAIN –RAYMOND – HARTMANN – NICODEME – LAMBOLEY – JACOBBERGER – KLEMANN – JEANROY – FRADET – JARDON – MULLER D. – CROISSANT – GROSJEAN – SCHERRER – CIVELLI – GARNIER – MARTIN et MME BONJOUR.

Etaient excusés : MM. ABRY – MULLER R. – LECOSSOIS (donne pouvoir à M. GERMAIN) – JOSSE (donne pouvoir à M. CIVELLI) – ROLLIN (donne pouvoir à Mme BONJOUR) – CLEMENT – Mme CARDOT (donne pouvoir à M. GARNIER).

Etaient absents: MM. CLAUDEL – THIMEL – RICHARD – ALEXANIAN – SURLEAU.

Etaient également présents : Mme Aurélie JEANPIERRE (Trésor Public de Champagny), M. Fabien HERRIAU (responsable Technique) et M. Jean-Claude LAFAY (Cabinet André).

APPEL D'OFFRES ANALYSES D'EAU DU RÉSEAU SYNDICAL

Le président rappelle que suite à l'épisode de pollution de l'eau en octobre 2014, le syndicat a lancé une consultation de plusieurs laboratoires afin d'avoir des analyses d'eau, sur demande du syndicat, et d'avoir une meilleure information quant au traitement de l'eau distribuée.

Le résultat de l'appel est le suivant :

- Bureau Veritas : excusé pas de réponse,
- Laboratoire Sercovam : excusé, pas de réponse,
- Laboratoire bactériologie des Eaux du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon : excusé, pas de réponse,
- Laboratoire d'analyses des Eaux de La Charmotte : pas de réponse
- Laboratoire Qualio : pas de réponse
- Laboratoire bactériologie Départemental de Vesoul :
 - o Analyse type D1 urgente + spores anaérobies : 152.34€ HT par analyse,
 - o Analyse type D1 programmée : 92.82€ HT par analyse,

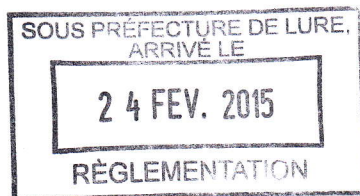
La personne responsable des marchés, (le président) a ouvert les plis, le 21 janvier 2015, au siège du syndicat, avec les membres de la commission d'appel d'offres en procédure adaptée. Le candidat retenu pour l'appel d'offres ci-dessus,

Le président propose que les membres présents votent pour ces choix.

Choix du laboratoire d'analyses pour le marché des analyses d'eau pour l'année 2015:

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, sur la proposition du président et de la commission d'appel d'offres des marchés à procédure adaptée, accepte que le candidat retenu soit le Laboratoire bactériologie Départemental de Vesoul.

Modalités du vote pour : 22, vote contre : 0, abstention : 0.



Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour Expédition conforme,
Le Président,